

Juin 2015

N°0

## AU DEPART UN BONNE IDEE...

Acheter ce domaine exceptionnel au profit de la commune lors de la liquidation de l'héritage, était nécessaire en attendant qu'un projet soit mis sur pied. A l'époque (2007) le maire avait même monté un « comité de pilotage » pour instruire ce dossier, à grand renfort de communication...

## PUIS 10 ANS D'INERTIE ...

Mais comme pour d'autres dossiers (par ex. le musée), d'un comité mort né, il ne sort rien. En effet, depuis 2007, aucun projet, proposition ou autre idée ne sont apparues.

## ET QUI VA MAL SE TERMINER ..... !

Dernière nouvelle en date : un permis de construire pour des logements qui vont enserrer la maison et l'allée de platanes (dont l'écorce ne vaudra pas cher ...).

Une fois de plus, un projet d'aménagement urbain important va naître sans concertation et sans transparence avec des conséquences tragiques :

- Perte d'un bien exceptionnel- espace vert—dans notre commune qui en manque, conséquence d'une pression (spéculation ?) immobilière de plus en plus prédatrice,
- Perte d'une opportunité de créer un espace convivial à vocation multiple en plein cœur du village
- Nuisances de passage et spécialement de circulation automobile (96 logements = 192 véhicules) dont les riverains assumeront seuls les désagréments.

## IRREVERSIBLE, SAUF SI ...

**Ce projet va modifier définitivement la physionomie de notre village.**

Construire des logements est nécessaire ; les besoins sont grands notamment en logements sociaux. Mais il y a bien d'autres possibilités à Pélissanne. C'est une question de choix.

**Nous appelons donc tous les pélistannais attachés à la sauvegarde de leur patrimoine et sa mise en commun au profit de TOUS à nous rejoindre dans une action de contestation.**

Jean-Gérard CHEVASSU, AD3P  
Francis GRANZOTTO, élu de Pélissanne Autrement  
François LANCERON, ANEC  
Brice LE ROUX, élus de Réunir Pélissanne  
Michel PERRIN, Objectif Pélissanne  
Philippe PICARD, Réunir Pélissanne  
Jean PROUST, Les Amis du vieux Pelissanne



### L'Enclos Peller, aujourd'hui

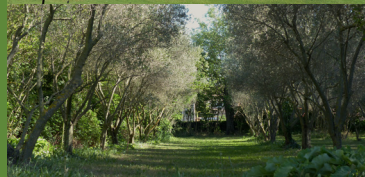
Il s'agit d'une propriété prestigieuse sur Pélissanne. Elle est située à proximité du centre-ville, Chemin de la petite Brûlière à l'angle du Chemin de Saint-Pierre.

### L'Enclos Peller hier

Elle appartenait d'abord au Marquis de Forbin puis à la famille Peller-Arnaud.

### L'Enclos Peller demain

La totalité du parc de la propriété va être rasée pour y construire des logements



L'Établissement Public Foncier PACA achète pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales des terrains bâtis ou non bâtis et les conserve le temps nécessaire à la préparation des projets. Il les revend au moment où le projet est prêt à être réalisé. En bref, un organisme public qui fait l'avance d'argent pour la collectivité.

## Promesses non tenues

Il avait été promis de ne pas laisser partir ce patrimoine : il a été vendu.

Il avait été promis une école de musique au sein d'un pôle culturel au cœur d'un parc à proximité du centre-ville.

Nous aurons 100 logements avec au milieu une école de musique.

**En bref le sacrifice d'une magnifique propriété, patrimoine inestimable de notre ville.**

## Le projet caché à la population

Un permis de construire vient d'être validé par la mairie. Il est affiché depuis le 28 mai 2015.

D'après les éléments en notre possession, la propriété sera découpée ainsi :

- L'école de musique : l'allée centrale et la maison Arnaud proprement dites resteront propriétés de la commune. La maison sera transformée en école de musique et en parking
- Des logements en rez-de-chaussée plus 2 étages (11m au faitage) :
  - a. la partie Est (environ 5000 m<sup>2</sup>) sera cédée aux Nouveaux constructeurs pour y construire des logements sur un peu plus de 3000 m<sup>2</sup> de surface de plancher – les parkings sont souterrains ;
  - b. la partie Ouest sera réservée au bailleur social Néolia (2670 m<sup>2</sup>), parking en surface et 2523 m<sup>2</sup> de plancher de logements.



**Un parc bétonné**

**Une école de musique perdue au milieu de 100 logements**

**Des problèmes de circulation aggravés**

**Vous êtes contre la destruction de ce parc ?**

**MOBILISEZ-VOUS !**  
**Signez et faites signer la pétition**



**en ligne**

Notre pétition est hébergée sur AVAAZ.org

<https://goo.gl/neXGYc>

**FLASHEZ CE QR CODE AVEC VOTRE SMARTPHONE POUR Y ACCEDER DIRECTEMENT**



**sur papier**

Formulaire de pétition à télécharger sur  
[www.reunir.pelissanne.fr](http://www.reunir.pelissanne.fr)  
[www.pelissanneautrement.com](http://www.pelissanneautrement.com)  
[www.ad3p.free.fr](http://www.ad3p.free.fr)

Demandez le formulaire de pétition ou envoyez vos commentaires à cette adresse email

[sauvezlenclospeller@gmail.com](mailto:sauvezlenclospeller@gmail.com)

Partagez la pétition sur votre mur Facebook

